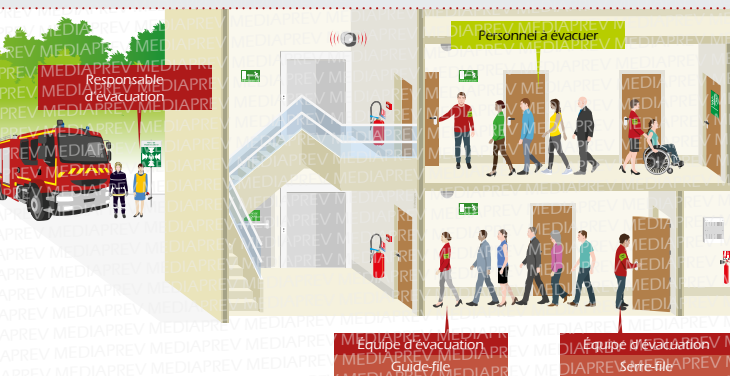


8. L'ÉVACUATION



9. LES FACTEURS AGGRAVANTS

Lors de l'évacuation, les deux dangers principaux sont les fumées et le mouvement de panique

NOTE

Le feu brûle, la fumée tue.

LES CONSÉQUENCES SUR L'ÊTRE HUMAIN

	Risques d'asphyxie	L'incendie consomme l'oxygène dans l'air ambiant (le taux d'O ₂ diminue au sein des atmosphères enfumées)
	Risques de brûlure	La température des fumées oscille entre 200°C et 600°C (brûlure interne par inhalation)
	Opacité	Les fumées générées par l'incendie sont généralement grasses (l'opacité entrave l'évacuation et désoriente les occupants)
	Toxicité	Selon le combustible, les fumées dégagent des gaz toxiques (monoxyde de carbone, chlore, ammoniac...)

Lors d'un incendie, la panique peut se propager très rapidement. Il est donc primordial d'adopter une attitude calme et rassurante.

10. LES MOYENS D'EXTINCTION



Selon le fabricant, la couleur peut différer. Seules les inscriptions indiquées sur l'extincteur font foi.

Attention, seules les inscriptions indiquées sur l'extincteur font foi. Les classes de feu sont données à titre indicatif. Il convient de consulter les indications figurant sur l'extincteur, car l'efficacité sur les classes de feu peut varier en fonction de chaque fabricant.



LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Adalie

Formation

Votre contact Sophie DELOBEL
06 81 81 33 28
www.adalie-formation.fr

MESSAGE D'ALERTE À TRANSMETTRE

- Votre nom et numéro de téléphone
- La nature du problème
- L'adresse précise
- La présence de fumée ou flammes
- La présence de blessés
- Les actions en cours (évacuation, extinction...)

Toujours **demandez l'autorisation** avant de raccrocher.

Vos numéros de secours propres à l'entreprise

112
N° d'urgence unique de l'Union Européenne

18
Pompiers

114
N° Fax ou SMS

VOS SUPPORTS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

En vertu de l'article L335-2, toute utilisation frauduleuse et tout détournement frauduleux seront systématiquement poursuivis, qu'ils soient privés, publics ou organismes publics. Reproduction interdite.

1. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

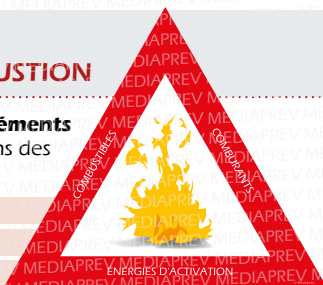
Lors d'un début d'incendie, il convient de respecter **3 étapes** :



2. MÉCANISME DE LA COMBUSTION

Pour qu'une combustion se produise, **3 éléments** doivent être réunis simultanément et dans des proportions adéquates (triangle du feu) :

- ▶ Comburant
- ▶ Combustible
- ▶ Énergie d'activation



LES DIFFÉRENTS MODES DE TRANSMISSION DE CHALEUR

Les projections

Transport ou écoulement de particules enflammées.

La convection

Transmission de la chaleur par déplacement de gaz chaud.

La conduction

Transmission de la chaleur par la matière (essentiellement les métaux).

Le rayonnement

Émission dans toutes les directions de rayons infrarouges susceptibles d'enflammer les matières combustibles proches.

LES PRINCIPES D'EXTINCTION



Exemple

En coupant le gaz



Exemple

En projetant de l'eau sur le feu



Exemple

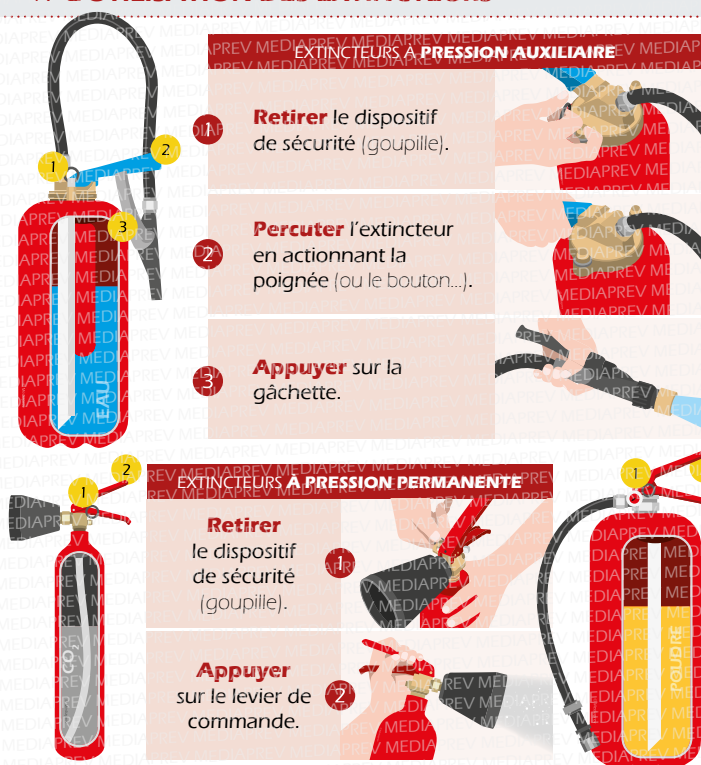
En recouvrant une allumette

3. CLASSES DE FEUX

A	B	C	D	F
Feux de solides	Feux de liquides ou de solides liquéfiables	Feux de gaz	Feux de métaux	Feux d'auxiliaire de cuisson
Bois	Essence	Butane	Limaile de fer	Huiles
Papier	Alcool	Méthane	Aluminium	Graisses animales ou végétales
Carton	Plastique	Propane	Magnésium	
Tissus	Vernis	Hydrogène	Sodium	

Depuis janvier 2026, la norme ISO 3941:2026 introduit une nouvelle classe de feu, la **classe L**, dédiée aux **feux de batteries lithium-ion**. Les moyens d'extinction sont encore en développement.

4. L'UTILISATION DES EXTINCTEURS



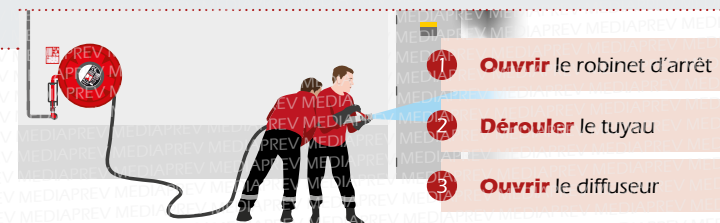
NOTE

Quel que soit l'extincteur, on retrouve la notice d'utilisation sur le corps de l'appareil.

5. INDICATION SUR LES EXTINCTEURS

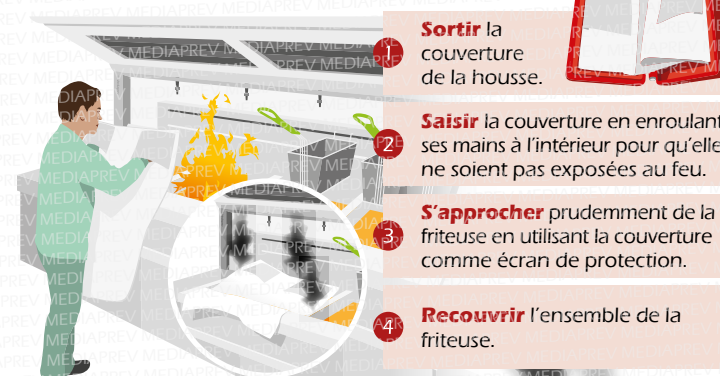
EXTINCTEUR 9 Kg POUDRE ABC	Type d'appareil et sa contenance Extincteur 9 Kg de poudre polyvalente (classes A, B et C)
55A 233B C	Homologation 55 Kg de bois (classe A), 233 L de liquides inflammables (classe B) et feux de gaz (classe C)
A B C	Pictogrammes (types de feux combattus par l'agent extincteur)
MODE D'EMPLOI	Consultez-le régulièrement
Précautions d'emploi	Précautions d'emploi (Il peut exister selon l'extincteur ou l'agent extincteur des consignes particulières d'utilisation : électricité...)
A recharger après utilisation même partiellement	Mention obligatoire
FABRICANT	Nom du fabricant

6. LE ROBINET D'INCENDIE ARMÉ (RIA)



7. LA COUVERTURE ANTI-FEU

Cette couverture spécialement conçue pour l'extinction de feux de **classe F** agira par étouffement. Elle supprime le contact entre le combustible et le comburant.



NOTE

Le même procédé peut être utilisé pour une personne en feu.